



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Côte-d'Or

Dossier suivi par : Séverine WODLI

Objet : demande de permis de construire

DDT DIJON ADS 2
57 RUE DE MULHOUSE
21000 DIJON

A Dijon, le 15/11/2023

numéro : pc30223m0001

adresse du projet : La Perrière / La Prouse 21400 GOMMEVILLE

nature du projet : Installation de Panneaux Solaires

déposé en mairie le : 08/09/2023

reçu au service le : 08/11/2023

servitudes liées au projet : LCAP - hors sites et hors abords - Eglise St Antoine et croix du cimetière

demandeur :

ENERTRAG BOURGOGNE
GOMMEVILLE / DREANO SIMON
9 Mail Gay-Lussac
95000 Neuville-sur-Oise

Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité d'un monument historique. Il n'est pas situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou d'un site classé ou inscrit. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Ce projet n'appelle pas d'observation.

L'architecte des Bâtiments de France

Séverine WODLI